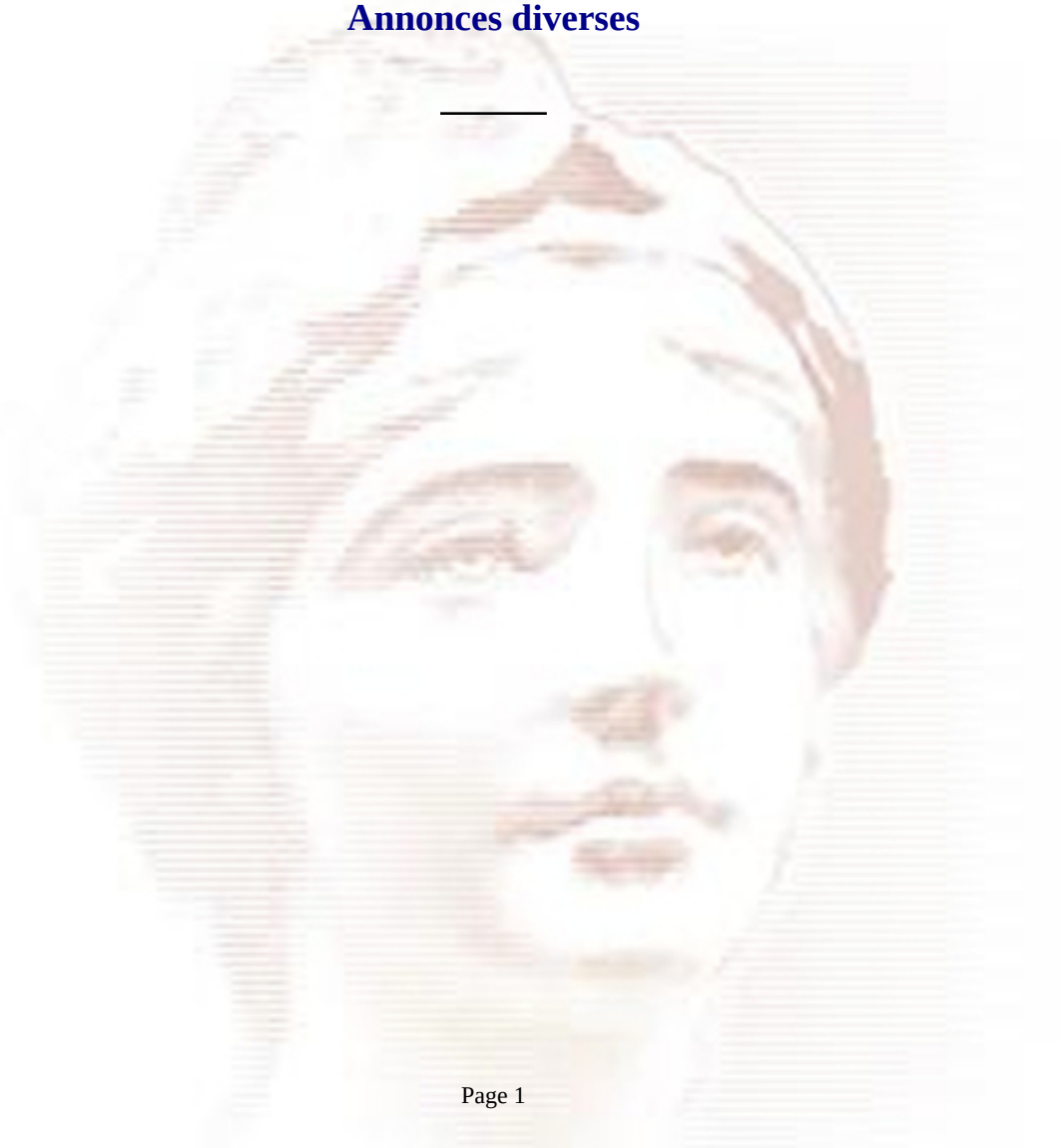
BALO

BULLETIN DES ANNONCES LEGALES OBLIGATOIRES

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.journal-officiel.gouv.fr

Annonces diverses



LACROIX Group
Société Anonyme à Conseil d'Administration
au capital de 32 055 239,04 euros
Siège social : 17 rue Océane - 44800 Saint-Herblain
855 802 815 RCS Nantes

Avis rectificatif à l'avis de réunion valant avis de convocation n°2600832 paru au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (« BALO ») n°42 en date du 8 avril 2026

Suite à une erreur matérielle, il convient de lire dans le paragraphe

Modalités de participation à l'Assemblée Générale
Pour participer à l'Assemblée Générale :
- Les titulaires d'actions nominatives devront avoir leurs titres inscrits en compte au cinquième (5ème) jour ouvré précédant l'Assemblée Générale, soit le 6 mai 2026 à zéro heure, heure de Paris ;
- Les titulaires d'actions au porteur devront justifier de leur identité et de l'inscription de leurs titres dans les comptes de titres au porteur tenus par un intermédiaire habilité, au cinquième (5ème) jour ouvré précédant l'Assemblée Générale, soit le 6 mai 2026 à zéro heure, heure de Paris.

L'ordre du jour, le texte des résolutions et la suite des modalités de vote à l'Assemblée Générale Ordinaire demeurent inchangés.